

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 05 décembre 2023

Membres : - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 14 - présents : 13 - votants : 13 Convocation en date du : 01 décembre 2023 Affichée le : 01 décembre 2023	Le cinq décembre deux Mil vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE. Présents : BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne Absents excusés : GAY Arlette Secrétaire de séance élu : RIVOLLIER Nicole
---	--

N° 2023D606	MODIFICATION DES TARIFS COMMUNAUX 2024
--------------------	---

Monsieur le Maire explique que suite à la hausse du coût de l'électricité, il y a lieu de modifier le tarif des droits de place seulement pour les camions pizzas.

En effet, le tarif des droits de place pour les camions pizzas n'est pas équitable par rapport aux marchés ambulants (fromager et primeur) qui utilisent très peu d'électricité.

Il propose de fixer le tarif à 39 € par trimestre soit 156 € à l'année pour les camions pizzas.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, (11 pour et 2 abstentions)

APPROUVE la modification des tarifs communaux 2024, tel que présenté ci-dessus.

La Secrétaire de Séance
Nicole RIVOLLIER

ROZIER EN DONZY, le 20/12/2023
Signé : le Maire, Didier BERNE

